



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019-2020

NON AUDITÉ  
PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

AU 30 SEPTEMBRE 2019



## **Table des matières**

<b>1. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2. Présentation</b>	<b>2</b>
<b>3. Risques corporatifs</b>	<b>2</b>
<b>4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre</b>	<b>3</b>
4.1 Analyse des autorisations	3
4.2 Analyse des dépenses	5
4.3 Utilisation du budget au 30 septembre	7

## **1. Introduction**

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours (2019-2020 dans le cas présent) à ceux du même trimestre de l'exercice précédent (2018-2019 dans le cas présent).

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

## **2. Présentation**

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau de régie interne.

## **3. Risques corporatifs**

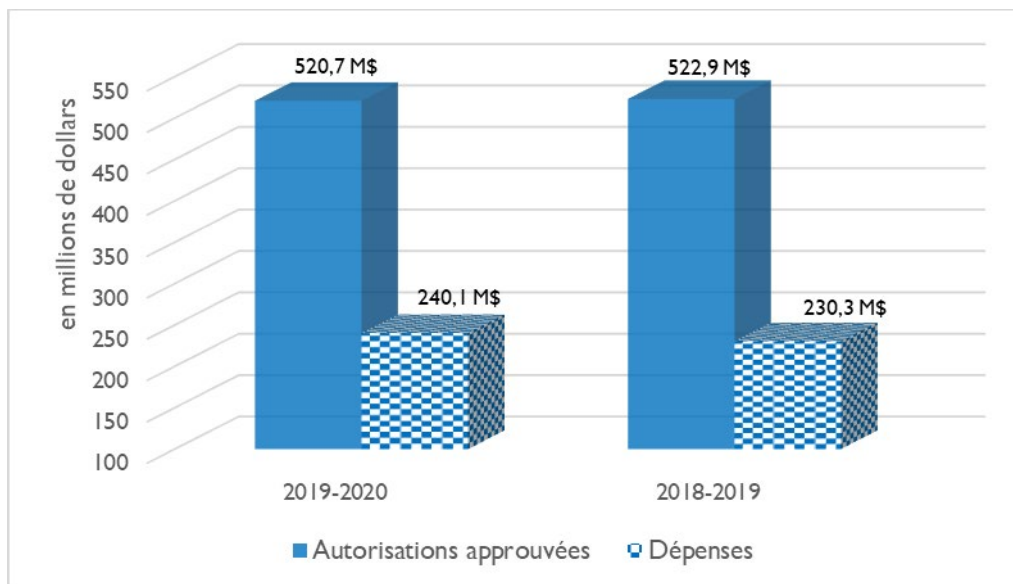
La capacité de l'Administration de la Chambre de réagir rapidement aux diverses pressions exercées sur ses clients, ses employés, son environnement ainsi que ses systèmes et technologies lui permet de donner suite aux initiatives en vertu de La vision et le plan à long terme (VPLT). L'Administration de la Chambre assure donc la disponibilité opérationnelle au moyen de stratégies définies et d'affectations de ressources connexes en vue de garantir une résilience opérationnelle, ainsi que le fonctionnement efficace et ininterrompu de la Chambre des communes. De telles stratégies et affectations permettent des communications plus efficaces et efficaces avec les députés et leurs employés, ainsi qu'avec les employés de l'Administration de la Chambre.

Étant donné que la Chambre des communes est l'un des meilleurs employeurs au Canada, l'Administration de la Chambre cherche à renforcer l'importance de recruter du personnel qualifié et engagé, et d'assurer son maintien en poste, dans un marché du travail hautement concurrentiel, et ce, en concentrant ses efforts sur l'engagement des employés, la planification de la relève et la gestion du rendement.

## 4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre

Le graphique suivant présente une comparaison entre les autorisations approuvées par le Bureau de régie interne pouvant être utilisées et les dépenses réelles au 30 septembre des exercices 2019-2020 et 2018-2019.

**Graphique 1. Comparaison entre les autorisations approuvées et les dépenses réelles**



Les autorisations totales ont légèrement diminué par rapport à 2018-2019, comparativement aux dépenses qui ont légèrement augmenté. La Chambre des communes vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires. Toutefois pour l'exercice en cours, la Chambre des communes est confrontée à une incertitude financière en raison de l'élection générale, qui aura des répercussions directes sur les tendances des dépenses des députés, des agents supérieurs de la Chambre et de l'Administration de la Chambre. Ces répercussions feront l'objet d'un suivi attentif et seront prises en considération tout au long de l'année lors des prises de décision concernant le financement.

## 4.1 Analyse des autorisations

### Autorisations approuvées pour le trimestre se terminant le 30 septembre

Approuvées par le Bureau de régie interne à la fin du trimestre respectif.

**Tableau 1. Comparaison des autorisations approuvées pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2019-2020 et 2018-2019**

(en milliers de dollars)

Type	Description	2019-2020	2018-2019	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	112 139	120 174	(8 035)	(6,7)
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	41 418	39 834	1 584	4
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>153 557</b>	<b>160 008</b>	<b>(6 451)</b>	<b>(4)</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	172 808	168 515	4 293	2,5
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 715	9 160	(1 445)	(15,8)
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	186 639	185 236	1 403	0,8
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>367 163</b>	<b>362 911</b>	<b>4 251</b>	<b>1,2</b>
<b>Total</b>		<b>520 720</b>	<b>522 919</b>	<b>(2 200)</b>	<b>(0,4)</b>

Remarque : Il est possible que les montants détaillés ne correspondent pas aux totaux parce qu'ils ont été arrondis.

Pour 2019-2020, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes de 520,7 M\$ comprennent les postes suivants :

- un montant de 503,4 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses;
- un montant de 17,4 M\$ qui sera demandé par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes pouvant être utilisées au cours de l'exercice 2019-2020 ont diminué de 2,2 M\$ (0,4 %) par rapport à 2018-2019. Les plus importants changements aux autorisations ont trait à une réduction de 9,3 M\$ pour les régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP), compensée par :

- un montant de 3,4 M\$ pour les augmentations liées au coût de la vie pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre;
- un montant de 1,5 M\$ pour les augmentations économiques pour l'Administration de la Chambre;
- un montant de 1,4 M\$ pour l'augmentation du report de fonds;
- un montant de 0,6 M\$ pour les investissements importants.

## 4.2 Analyse des dépenses

### Dépenses pour le trimestre se terminant le 30 septembre

**Tableau 2. Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2019-2020 et 2018-2019**

(en milliers de dollars)

Type	Description	2019-2020	2018-2019	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	50 042	49 073	969	2
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	20 709	19 917	792	4
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>70 751</b>	<b>68 990</b>	<b>1 761</b>	<b>2,6</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	74 690	72 438	2 252	3,1
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	1 947	1 198	749	62,5
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	92 721	87 661	5 060	5,8
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>169 357</b>	<b>161 297</b>	<b>8 060</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>		<b>240 109</b>	<b>230 287</b>	<b>9 822</b>	<b>4,3</b>

Remarque : Il est possible que les montants détaillés ne correspondent pas aux totaux parce qu'ils ont été arrondis.

**Tableau 3. Comparaison des dépenses cumulatives par article courant pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2019-2020 et 2018-2019**

(en milliers de dollars)

Dépenses	2019-2020	2018-2019	Écart (\$)	Écart (%)
Salaires et avantages sociaux	190 713	187 847	2 866	1,5
Transport et télécommunications	15 732	16 844	(1 112)	(6,6)
Services de publicité et d'impression	4 875	4 018	857	21,3
Services professionnels et spéciaux	10 273	9 308	965	10,4
Locations et licences	8 378	7 520	858	11,4
Réparations et entretien	3 198	2 255	943	41,8
Services publics, fournitures et approvisionnements	4 336	4 367	(31)	(0,7)
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	7 229	3 458	3 771	109,1
Paiements de transfert	373	245	128	52,3
Autres	629	284	345	121,4
<b>Total des dépenses brutes</b>	<b>245 737</b>	<b>236 146</b>	<b>9 591</b>	<b>4,1</b>
Moins les revenus affectés aux dépenses	(5 629)	(5 859)	230	(3,9)
<b>Total des dépenses nettes</b>	<b>240 109</b>	<b>230 287</b>	<b>9 822</b>	<b>4,3</b>

Remarque : Il est possible que les montants détaillés ne correspondent pas aux totaux parce qu'ils ont été arrondis.

Les dépenses de 2019-2020 ont augmenté de 9,8 M\$ (4,3 %) à la fin du mois de septembre par rapport à l'exercice précédent. Les plus importants changements aux dépenses par article courant sont expliqués ci-dessous.

### **Salaires et avantages sociaux**

L'augmentation des dépenses en personnel de 2,9 M\$ en 2019-2020 est principalement attribuable à ce qui suit :

- l'embauche d'employés supplémentaires à l'appui des initiatives de la VPLT et des investissements importants, tels que l'informatique gérée au nom des circonscriptions, les services consultatifs offerts aux députés en tant qu'employeurs, ainsi que le soutien en personne offert aux députés et à leurs employés grâce aux centres de services multidisciplinaires sur place;
- les augmentations liées au coût de la vie, y compris les augmentations salariales annuelles pour les employés des députés, les augmentations de l'indemnité de session et des rémunérations supplémentaires des députés, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, ainsi que les augmentations économiques pour le groupe de gestion de l'Administration de la Chambre;
- l'embauche d'employés supplémentaires pour l'Administration de la Chambre à l'appui des activités liées aux préparatifs électoraux, y compris le Programme d'orientation des députés.

Cette augmentation est compensée par :

- une diminution liée au coût de la vie en raison des paiements rétroactifs effectués en 2018-2019 pour les augmentations économiques associées à la 10<sup>e</sup> ronde de négociations collectives.

### **Transport et télécommunications**

La diminution de 1,1 M\$ est principalement attribuable à une diminution des frais de déplacement à la suite de l'élection générale, ainsi qu'à une diminution des dépenses de télécommunications en raison des différences dans le calendrier de paiements d'une année à l'autre.

### **Services professionnels et spéciaux**

L'augmentation de 1 M\$ est principalement attribuable aux différences dans le calendrier de paiements liés à l'évaluation et au soutien de la posture de sécurité des TI de l'organisation.

### **Réparations et entretien**

L'augmentation de 0,9 M\$ est principalement attribuable aux coûts liés à la VPLT.

### **Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements**

L'augmentation de 3,8 M\$ est principalement attribuable aux coûts liés à la VPLT et aux investissements dans les activités liées à l'informatique gérée au nom des circonscriptions.

### 4.3 Utilisation du budget au 30 septembre

**Tableau 4. Utilisation du budget pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2019-2020 et 2018-2019**

(en milliers de dollars)

Type	Description	Autorisations de 2019-2020	Dépenses de 2019-2020	% des dépenses en 2019-2020	Autorisations de 2018-2019	Dépenses de 2018-2019	% des dépenses en 2018-2019
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	112 139	50 042	44,6	120 174	49 073	40,8
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	41 418	20 709	50	39 834	19 916	50
<b>Postes législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>153 557</b>	<b>70 751</b>	<b>46,1</b>	<b>160 008</b>	<b>68 989</b>	<b>43,1</b>
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	172 808	74 690	43,2	168 515	72 438	43
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 715	1 947	25,2	9 160	1 199	13,1
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	186 639	92 721	49,7	185 236	87 661	47,3
<b>Postes non législatifs</b>	<b>Somme partielle</b>	<b>367 163</b>	<b>169 357</b>	<b>46,1</b>	<b>362 911</b>	<b>161 298</b>	<b>44,4</b>
<b>Total</b>		<b>520 720</b>	<b>240 109</b>	<b>46,1</b>	<b>522 919</b>	<b>230 287</b>	<b>44</b>

Remarque : Il est possible que les montants détaillés ne correspondent pas aux totaux parce qu'ils ont été arrondis.

Au 30 septembre 2019, l'utilisation des autorisations a augmenté par rapport à l'exercice précédent, ne démontrant qu'une faible augmentation de 2,1 %.